

■ **Fondation de prévoyance et de secours de l'Union du Personnel du Corps de Police du canton de Genève**, à Genève (FOSC du 05.07.2001, p. 5111). Les pouvoirs de Monastra Sébastien, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Stüdlî Patric, de Genève, à Chêne-Bourg, membre du conseil, signe individuellement.

Journal no 6082 du 27.05.2003  
(01017114 / CH-660.0.017.944-6)